

Information COVID-19 : point sur la situation au 31 mars 2020

Déchèteries

A compter du mercredi 1er avril, 8 déchèteries réparties sur le territoire du syndicat rouvrent partiellement, mais exclusivement pour les professionnels et sur rendez-vous.

Il s'agit de permettre aux entreprises exerçant toujours leur activité de pouvoir déposer certaines catégories de déchets.

Pour organiser l'heure des dépôts, chaque professionnel, déjà adhérent au service Recypro, doit contacter le SYDED au **06 24 85 89 72**.



Éco-points

En lien avec la limitation des déplacements, chaque usager est invité à réduire au maximum ses apports aux éco-points et à conserver les déchets recyclables (verre, papiers, emballages) à son domicile autant que faire se peut.

Si toutefois, vous devez aller à l'éco-point, faites-le en même temps qu'un déplacement que vous effectuez par exemple pour aller effectuer des achats de premières nécessités.

Ordures ménagères (OM)

Les quatre stations de regroupement des OM que gère le SYDED sont ouvertes puisque toutes les collectes sont assurées par les communautés de communes et le SICTOM compétents.

Collecte des textiles

Afin de préserver la santé des agents, la collecte des conteneurs dédiés à la récupération des textiles, linge de maison et chaussures usagés, est suspendue sur tout le territoire du SYDED.

Les habitants sont invités à conserver leurs sacs fermés chez eux en attendant la reprise de l'activité par le Relais 23.

Et en bonus, quelques bons conseils à appliquer :

Transformer les déchets verts en ressources pour le jardin !

Avec le printemps, nos jardins retrouvent une vie végétale foisonnante offrant de nombreuses occupations aux jardiniers que nous sommes. Tontes, tailles et autres désherbages consistent à retirer de la matière que nous appréhendons à tort comme un déchet.

Pourtant, cette matière peut devenir un "or vert" quand nous le valorisons pour au final un retour au sol. En utilisant cette ressource en paillage, en compostage ou en broyant nos branches, nous donnons une vraie valeur à ce que nous considérons comme un déchet.

Profitons de cette situation si particulière pour changer nos habitudes en adoptant des solutions pratiques et éco-citoyennes !



Du civisme, rien que du civisme !

Il est important de rappeler que les mouchoirs à usage unique, les masques, les gants et autres textiles sanitaires sont à jeter dans un sac fermé destiné aux ordures ménagères ; en aucun cas, ces déchets doivent être mis avec les recyclables.

Merci également de ne pas déposer de déchets devant les déchèteries et autour des éco-points.

En cas de question, vous pouvez contacter le SYDED au **05.55.12.12.87**

Soyons tous éco-citoyens et éco-responsables en cette période difficile !